SÉMINAIRE DE SHERBROOKE
FONDÉ POUR INSPIRER

RÉGIME FINANCIER FORMATION CONTINUE DU COLLÉGIAL
DU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE | 2027-2028
ÉTUDIANT RÉGULIER

FRAIS D'OUVERTURE DE DOSSIER	Frais exigés lors de la demande d'admission en ligne, non remboursables.		50 $
FRAIS	**DÉTAIL**		**PAR SESSION**
DROITS D'INSCRIPTION *	Frais exigés lors de l'inscription en ligne, non remboursables.		150 $
DROITS DE SCOLARITÉ POUR ÉTUDIANT À TEMPS PLEIN	**PROGRAMMES**	**NB DE SESSIONS**	**PAR SESSION**
	Assurance de dommages et communication en anglais (LCA.EK)	3	1 840 $
	Courtage immobilier résidentiel (EEC.1Y)	1	3 155 $
	Design d'intérieur résidentiel (NTA.1Z)	2	1 780 $
	Design industriel collaboratif (NTA.20)	2	2 270 $
	Estimation en construction et rénovation (EEC.31)	3	2 160 $
	Études brassicoles (ECA.0S)	1	3 385 $
	Gestion immobilière (LCA.CX)	2	2 265 $
	Gestionnaire de marketing web (LCA.DL)	2	2 695 $
	Intervenir en violences sexuelles (JWW.0L)	1	1 090 $
	Prévention et intervention en cyberdépendance (JWW.00)	1	1 040 $
	Techniques d'évaluation de biens immobiliers (EEC.0U)	2	2 585 $
	Testeur, testeuse de jeux vidéo (LCA.FW)	1	3 415 $
DROITS DE SCOLARITÉ POUR ÉTUDIANT À TEMPS PARTIEL	Certaines modalités s'appliquent pour l'acceptation d'étudiants à temps partiel. Des frais de **12.40 $ par heure de cours** sont facturés.		
FRAIS ACCESSOIRES	Ces frais non remboursables couvrent la carte étudiante, les infrastructures informatiques, le programme d'aide aux étudiants et les frais administratifs pour diplôme.		54.50 $
ACCÈS AU TRANSPORT EN COMMUN	Ces frais ne sont pas remboursables après le 20 septembre pour la session d'automne et après le 15 février pour la session d'hiver. Ils s'appliquent uniquement aux étudiants à temps plein inscrits à des formations en présentiel.		86.70 $
DON À LA FONDATION *(facultatif)*	Un reçu officiel aux fins de l'impôt sera émis pour ce don.		50 $
AUTRES FRAIS À PRÉVOIR	- Ordinateur portable pour tous les programmes (dès la première session) - Achat de manuels, de matériel scolaire ou d'équipement. Voir notre site internet pour les détails par programme. - Prévoir des frais supplémentaires pour un étudiant canadien non-résident du Québec - Prévoir des frais supplémentaires pour un étudiant international		

CONDITIONS DE PAIEMENT

* Les frais d'inscription doivent être payés au moment de l'inscription. Tous les autres frais peuvent être acquittés en un seul versement au début de la session ou en deux versements : l'un le premier jour, l'autre à la mi-session.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉPART

Lors de son départ, l'étudiant doit obligatoirement aviser le service de l'organisation scolaire et signer le formulaire de désistement. Le remboursement des frais déjà payés sera calculé au prorata de la fréquentation, selon la date de réception de l'avis.

Ce régime financier, adopté par le conseil d'administration le 16 juin 2026, présente des coûts à titre indicatif, susceptibles d'être modifiés sans préavis.

Version du 18 novembre 2026